

3^e Avenant à la convention portant création d'une fédération d'équipes de recherche dénommée OTHU

Pour la période janvier 2011 – décembre 2014

ENTRE:

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement VetAgro Sup (VetAgrosup)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

**Vu le texte de la convention portant création d'une fédération d'équipes de recherche
dénommée OTHU de janvier 1999, du premier avenant signé en avril 2003 et
du second avenant signé en novembre 2006 (Annexe A),**

Préambule :

Cet avenant :

- Étend la fédération d'équipes de recherche à un nouvel établissement VetAgro Sup
- Réactualise la liste des équipes constitutives de la fédération d'équipes de recherche dénommée OTHU
- Réactualise la liste des locaux des équipes constitutives (Annexe B)
- Réactualise la liste détaillée des personnes affectées aux activités de l'OTHU (Annexe C)
- Nomme un nouveau Directeur pour une durée de 4 ans (Annexe D)
- Prolonge la durée de la convention de création de la Fédération d'équipes de Recherche pour une durée de 4 ans

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : CREATION DE LA FEDERATION D'EQUIPES DE RECHERCHE - EQUIPES CONSTITUANTES.**1.1 Extension de la Fédération d'équipes de recherche**

Conformément à l'article 12 de la convention, la Fédération d'équipes de Recherche est étendue à VetAgro Sup qui participera aux travaux avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres membres.

1.2 Liste réactualisée des équipes constituantes

Après mise en application de cet avenant, la Fédération d'équipes de Recherche intitulée : “*Observatoire de terrain en hydrologie urbaine*” et ci-après désignée OTHU, est constituée des équipes constituantes suivantes :

Organismes signataires	Laboratoire de Rattachement	Equipes constituantes
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières Direction de la recherche Directrice : C. TRUFFERT	Service Géologique Régional Rhône-Alpes Responsable : Y. SIMEON
CEMAGREF	Centre de Lyon Directeur : Y. CONFESSON UR Unité de Recherche hydrologie hydraulique Responsable : M.LANG U.R. Milieux Aquatiques Ecologie et Pollutions Responsable : P. BOISTARD	U.R. hydrologie hydraulique Responsable : M. LANG U.R Milieux Aquatiques Ecologie et Pollutions Responsable : P. BOISTARD
ECL	LMFA Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique - UMR 5509 : CNRS, ECL, UCBL, INSA Directeur : M. LANCE	Fluides Complexes et Transferts Responsable : R.J. PERKINS et L. LEPENVEN
ENTPE	LEHNA : Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés UMR CNRS 5023 - (ex L.S.E. : Laboratoire des Sciences de l'Environnement) de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)) Directeur Adjoint : Y. PERRODIN	IPE (Impact des Polluants sur les Ecosystèmes) (Ex-Laboratoire des Sciences de l'Environnement) Responsable: Y. PERRODIN
INSA	LGCIÉ : Laboratoire de Génie Civil et d'Ingénierie de l'Environnement Directeur : B. CHOCAT Laboratoire Environnement, ville et société (EVS), - UMR 5600 : CNRS, Université Lumière Lyon2, Université Jean Moulin Lyon3, Université Jean Monnet Saint Etienne, INSA Lyon, ENTPE, ENS Directeur : J.Y TOUSSAINT	A- Emissions et transferts des polluants d'origines urbaine et industrielle B- Couplages et interactions entre géomatériaux et infrastructures Responsable: B. CHOCAT Equipe ITUS : Ingénieries, Techniques, Urbanisations, Sociétés Responsable: J.Y TOUSSAINT
UCB (Lyon 1)	LEHNA : Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés UMR CNRS 5023 - (Ex-Laboratoire d'Écologie des Hydrosystèmes Fluviaux, UMR-CNRS 5023) Directeur : P. JOLY	E3S : Écologie, Évolution, Écosystèmes Souterrains (Ex-Équipe Hydrobiologie et Écologie Souterraines) Responsable : P.MARMONIER
	LSA Laboratoire des Sciences Analytiques CNRS UMR 5180 Directeur : P. LANTERI	Équipe SEPSYS Responsable : J.L. ROCCA
	LEM Laboratoire Écologie Microbienne - UMR 5557 CNRS VetAgro Sup, UCBL et USC INRA Directeur : R. BALLY	Équipe BPOE Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement Responsable : B. COURNOYER
VetAgro Sup		
UJM (Lyon3)	Laboratoire Environnement, ville et société (EVS), - UMR 5600 : CNRS, Université Lumière Lyon2, Université Jean Moulin Lyon3, Université Jean Monnet Saint Etienne, INSA Lyon, ENTPE, ENS Directeur : J.Y TOUSSAINT	LCRE Laboratoire de climatologie, risques, environnement Rattaché au Centre de Recherche en Géographie et Aménagement (CRGA) Responsable : J. COMBY
UL (Lyon2)	Laboratoire Environnement, ville et société (EVS), - UMR 5600 : CNRS, Université Lumière Lyon2, Université Jean Moulin Lyon3, Université Jean Monnet Saint Etienne, INSA Lyon, ENTPE, ENS Directeur : J.Y TOUSSAINT	Laboratoire rhodanien de géographie de l'Environnement (LRGE) Responsable : L. SCHMITT

ARTICLE 2 : LOCAUX

L'OTHU exerce son activité dans les locaux des équipes constituantes dont la liste détaillée figure en annexe du présent avenant (Annexe B).

ARTICLE 3 : OBJECTIFS DE L'OTHU

Inchangé par rapport au 1^{er} avenant d'avril 2003

ARTICLE 4 : AFFECTATION ET GESTION DES MOYENS

Inchangé

ARTICLE 5 : PERSONNELS

La liste détaillée des personnes affectées aux activités de l'OTHU est annexée au présent avenant (Annexe C)

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE - DOMMAGES

Inchangé

ARTICLE 7 : DIRECTION - CONSEIL SCIENTIFIQUE - COMITE DE GESTION

7.1 Direction de l'OTHU

Inchangé par rapport au 2^{ème} avenant de novembre 2006

7.2 Conseil Scientifique de l'OTHU

Inchangé par rapport au 1^{er} avenant de janvier 2003

7.3 Comité de Gestion de l'OTHU

Inchangé par rapport au 2^{ème} avenant de novembre 2006

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

Inchangé

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION

Inchangé

ARTICLE 10 : VALORISATION

Inchangé

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS

Inchangé

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

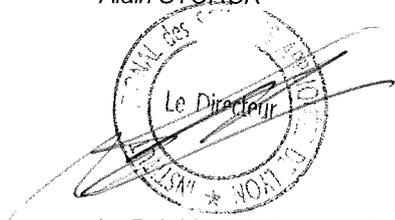
L'article 12 est complété par le paragraphe suivant :

Conformément à l'article 12 de la convention, la durée de la convention de création de la Fédération d'équipes de Recherche est prolongée de quatre ans, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2014.

Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET



Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET



Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT



Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON



Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN



Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN



BRGM
Direction de la Recherche
3 avenue Claude Guillemin
BP 36009
45060 ORLÉANS cedex 2
FRANCE

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT



Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT



ANNEXE A

AVENANT A LA FEDERATION DE RECHERCHE OTHU - 2006
AVENANT A LA FEDERATION DE RECHERCHE OTHU - 2003
CONVENTION DE CREATION DE LA FEDERATION
DE RECHERCHE OTHU - 1999

2^e Avenant à la convention portant création d'une fédération d'équipes de recherche dénommée OTHU

Pour la période janvier 2007 – décembre 2010

ENTRE:

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
Le Cemagref
L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)
L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)
L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)
L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)
L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)
L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu le texte de la convention portant création d'une fédération d'équipes de recherche dénommée OTHU de janvier 1999 et du premier avenant signé en avril 2003 (Annexe A),

Préambule :

Cet avenant :

- Réactualise la liste des équipes constitutantes de la fédération d'équipes de recherche dénommée OTHU
- Réactualise la liste des locaux des équipes constitutantes
- Réactualise la liste détaillée des personnes affectées aux activités de l'OTHU
- Précise la fonction de direction de l'OTHU et nomme un nouveau directeur pour une durée de 4 ans
- Précise la composition du comité de gestion de l'OTHU
- Prolonge la durée de la convention de création de la fédération d'équipes de recherche pour une durée de 4 ans

IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT :

ARTICLE 1 : CREATION DE LA FEDERATION D'EQUIPES DE RECHERCHE - EQUIPES CONSTITUANTES.

1.1 Modification des équipes constitutives

Conformément à l'article 12 de la convention, la Fédération d'équipes de Recherche est étendue à l'équipe suivante :

- Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement - Laboratoire d'Ecologie Microbienne - Université Claude Bernard Lyon 1
- Laboratoire rhodanien de géographie de l'Environnement (LRGE) - Université Lumière Lyon2

1.2 Liste réactualisée des équipes constitutives

Après mise en application de cet avenant, la Fédération d'équipes de Recherche intitulée : "Observatoire de terrain en hydrologie urbaine" et ci-après désignée OTHU, est constituée des équipes constitutives suivantes :

Organismes signataires	Laboratoire de Rattachement	Equipes constitutives
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières Direction de la recherche <u>Directeur</u> : C. FOUILLAC	Service Géologique Régional Rhône-Alpes <u>Responsable</u> : F. DEVERLY
CEMAGREF	Groupement de Lyon <u>Directeur</u> : J. DE LARAMBERGUE U.R. biologie des écosystèmes aquatiques <u>Responsable</u> : M.BABUT U.R. hydrologie hydraulique <u>Responsable</u> : J.M. GRESILLON U.R. qualité des eaux et prévention des pollutions <u>Responsable</u> : P. BOISTARD	U.R. biologie des écosystèmes aquatiques <u>Responsable</u> : M.BABUT U.R. hydrologie hydraulique <u>Responsable</u> : J.M. GRESILLON U.R. qualité des eaux et prévention des pollutions <u>Responsable</u> : P. BOISTARD
ECL	Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique (LMFA) - UMR 5509 : CNRS, ECL, UCBL, INSA <u>Directeur</u> : M. LANCE	Fluides Complexes et Transferts <u>Responsable</u> : R.J. PERKINS et L. LEPENVEN
ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement <u>Directeur</u> : Y. PERRODIN	Laboratoire des Sciences de l'Environnement <u>Directeur</u> : Y. PERRODIN
INSA	Laboratoire de Génie Civil et d'Ingénierie de l'Environnement (LGCIE) <u>Directeur</u> : B. CHOCAT Laboratoire Environnement, ville et société (EVS), - UMR 5600 : CNRS, Université Lumière Lyon2, Université Jean Moulin Lyon3, Université Jean Monnet Saint Etienne, INSA Lyon, ENTPE, ENS-LSH <u>Directeur</u> : J. BONNET	Equipe Sols, infrastructures et hydrosystèmes urbains <u>Directeur</u> : B. CHOCAT Equipe Développement urbain (EDU) <u>Directeur</u> : M. ZIMMERMAN
UCBL	Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux, UMR-CNRS 5023 <u>Directeur</u> : P. JOLY Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA) CNRS UMR 5180 <u>Directeur</u> : P. LANTERI UMR 5557 Ecologie Microbienne CNRS ENVL UCBL et USC INRA <u>Directeur</u> : R. BALLY	Equipe Hydrobiologie et Ecologie Souterraines <u>Responsable</u> : J.GIBERT Equipe SEPSYS <u>Responsable</u> : J.L. ROCCA Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement (BPOE) <u>Responsable</u> : B. COURNOYER
UJM	Laboratoire Environnement, ville et société (EVS), - UMR 5600 : CNRS, Université Lumière Lyon2, Université Jean Moulin Lyon3, Université Jean Monnet Saint Etienne, INSA Lyon, ENTPE, ENSLSH <u>Directeur</u> : J. BONNET	Laboratoire de climatologie, risques, environnement (LCRE) Rattaché au Centre de Recherche en Géographie et Aménagement (CRGA) <u>Directeur</u> : J. COMBY / J. BONNET
ULyon2	Laboratoire Environnement, ville et société (EVS), - UMR 5600 : CNRS, Université Lumière Lyon2, Université Jean Moulin Lyon3, Université Jean Monnet Saint Etienne, INSA Lyon, ENTPE, ENS-LSH <u>Directeur</u> : J. BONNET	Laboratoire rhodanien de géographie de l'Environnement (LRGE) <u>Directeur</u> : L. SCHMITT

ARTICLE 2 : LOCAUX

L'OTHU exerce son activité dans les locaux des équipes constituantes dont la liste détaillée figure en annexe du présent avenant (Annexe B).

ARTICLE 3 : OBJECTIFS DE L'OTHU

inchangé par rapport au 1^{er} avenant de avril 2003

ARTICLE 4 : AFFECTATION ET GESTION DES MOYENS

inchangé

ARTICLE 5 : PERSONNELS

inchangé – la liste détaillée des personnes affectés aux activités de l'OTHU est annexée au présent avenant (Annexe C)

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE - DOMMAGES

inchangé

ARTICLE 7 : DIRECTION - CONSEIL SCIENTIFIQUE - COMITE DE GESTION

7.1 Direction de l'OTHU

L'article 7.1 de la convention est annulé et remplacé par celui-ci :

"La fonction de direction de l'OTHU est assurée par un directeur qui s'appuie sur un directoire.

Le directeur de l'OTHU est nommé pour une période de quatre ans, éventuellement renouvelable une fois, par les directions des organismes signataires après avis du Conseil Scientifique et du Comité de Gestion.

Le directeur de l'OTHU demeure en activité pendant toute la période couverte par son mandat.

La décision de nomination est annexée au présent avenant (Annexe D)

Le directeur élabore, en concertation avec le Conseil Scientifique et le Comité de Gestion la stratégie d'évolution de l'OTHU. Dans ce cadre :

- il propose aux directions des organismes signataires les adaptations nécessaires dans la composition de l'OTHU et l'implantation géographique des équipes fondatrices qui le composent
- il veille à l'organisation des actions de l'OTHU qu'il représente à l'extérieur ;
- il décide de l'affectation des ressources de l'OTHU et dirige les services communs.

Il recueille dans ces tâches l'avis du comité de Gestion dans les conditions précisées dans le règlement intérieur de l'OTHU.

Il élabore le règlement intérieur de l'OTHU, visé à l'article 8 de la présente convention, qu'il soumet à l'avis du Comité de Gestion.

Les modalités de nomination et de fonctionnement du directoire de l'OTHU sont définies au sein du règlement intérieur de l'observatoire."

7.2 Conseil Scientifique de l'OTHU

inchangé par rapport au 1^{er} avenant de avril 2003

7.3 Comité de Gestion de l'OTHU

L'article 7.3 de la convention est annulé et remplacé par celui-ci :

"Le Comité de Gestion est composé du directeur, d'un représentant de chacune des équipes constituantes, d'un représentant du Grand Lyon, d'un représentant des Agences de l'eau et d'un représentant du GRAIE. Il est présidé par le directeur de l'OTHU et réuni à son initiative.

Il assiste le directeur dans l'organisation des activités communes, la négociation et la répartition des ressources de l'OTHU. Il est appelé à donner son avis sur l'élaboration du règlement intérieur de l'OTHU défini à l'article 8 de la présente convention.

Les responsables des équipes associées assistent aux réunions à titre consultatif."

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

inchangé

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION

inchangé

ARTICLE 10 : VALORISATION

inchangé

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS

inchangé

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

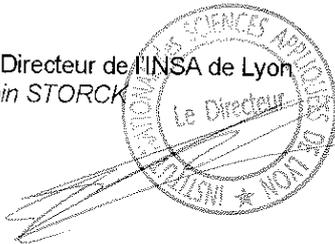
L'article 12 est complété par le paragraphe suivant :

Conformément à l'article 12 de la convention, la durée de la convention de création de la Fédération d'équipes de Recherche est prolongée de quatre ans, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK



Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

inchangé

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION

inchangé

ARTICLE 10 : VALORISATION

inchangé

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS

inchangé

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

L'article 12 est complété par le paragraphe suivant :

Conformément à l'article 12 de la convention, la durée de la convention de création de la Fédération d'équipes de Recherche est prolongée de quatre ans, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET



Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR
inchangé

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION
inchangé

ARTICLE 10 : VALORISATION
inchangé

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS
inchangé

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

L'article 12 est complété par le paragraphe suivant :

Conformément à l'article 12 de la convention, la durée de la convention de création de la Fédération d'équipes de Recherche est prolongée de quatre ans, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006
En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

P. O.
J. B. S.

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

inchangé

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION

inchangé

ARTICLE 10 : VALORISATION

inchangé

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS

inchangé

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

L'article 12 est complété par le paragraphe suivant :

Conformément à l'article 12 de la convention, la durée de la convention de création de la Fédération d'équipes de Recherche est prolongée de quatre ans, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN



Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

inchangé

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION

inchangé

ARTICLE 10 : VALORISATION

inchangé

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS

inchangé

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

L'article 12 est complété par le paragraphe suivant :

Conformément à l'article 12 de la convention, la durée de la convention de création de la Fédération d'équipes de Recherche est prolongée de quatre ans, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

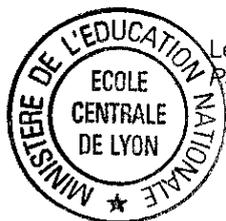
En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN



Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

inchangé

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION

inchangé

ARTICLE 10 : VALORISATION

inchangé

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS

inchangé

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

L'article 12 est complété par le paragraphe suivant :

Conformément à l'article 12 de la convention, la durée de la convention de création de la Fédération d'équipes de Recherche est prolongée de quatre ans, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

inchangé

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION

inchangé

ARTICLE 10 : VALORISATION

inchangé

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS

inchangé

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

L'article 12 est complété par le paragraphe suivant :

Conformément à l'article 12 de la convention, la durée de la convention de création de la Fédération d'équipes de Recherche est prolongée de quatre ans, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES



ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

inchangé

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION

inchangé

ARTICLE 10 : VALORISATION

inchangé

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS

inchangé

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

L'article 12 est complété par le paragraphe suivant :

Conformément à l'article 12 de la convention, la durée de la convention de création de la Fédération d'équipes de Recherche est prolongée de quatre ans, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

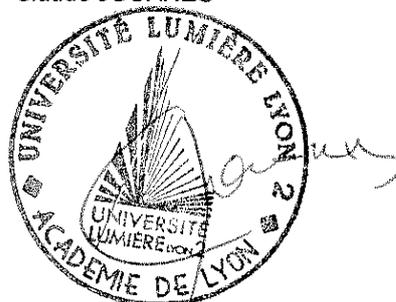
Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES



ANNEXE A

AVENANT A LA FEDERATION DE RECHERCHE OTHU - 2003
CONVENTION DE CREATION DE LA FEDERATION
DE RECHERCHE OTHU - 1999

Avenant à la convention de création de la Fédération de recherche OTIU

**Avenant à la convention portant création d'une fédération de Recherche dénommée
OTHU**

ENTRE:

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu le texte de la convention portant création d'une fédération de recherche dénommée OTHU et joint en annexe (Annexe A),

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 : CREATION DE LA FEDERATION DE RECHERCHE - EQUIPES CONSTITUANTES.

1.1 Extension de la Fédération de recherche

Conformément à l'article 12 de la convention, la Fédération de Recherche est étendue au BRGM qui participera aux travaux avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres membres.

1.2 Liste des équipes constitutives

Après mise en application de cet avenant, la Fédération de Recherche intitulée : “ *Observatoire de terrain en hydrologie urbaine* ” et ci-après désignée OTHU, sera constituée des équipes constitutives suivantes :

Appartenance	Laboratoire de Rattachement	Equipes constitutives
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières Direction de la recherche <u>Directeur</u> : C. FOUILLAC	Service Géologique Régional Rhône-Alpes <u>Responsable</u> : F. DEVERLY
Cemagref	Groupement de Lyon <u>Directeur</u> : J. DE LARAMBERGUE U.R. biologie des écosystèmes aquatiques <u>Responsable</u> : M.BABUT U.R. hydrologie hydraulique <u>Responsable</u> : J.M. GRESILLON U.R.. qualité des eaux et prévention des pollutions <u>Responsable</u> : J.J.GRIL	U.R. biologie des écosystèmes aquatiques <u>Responsable</u> : M.BABUT U.R. hydrologie hydraulique <u>Responsable</u> : J.M. GRESILLON U.R.. qualité des eaux et prévention des pollutions <u>Responsable</u> : J.J.GRIL
ECL	Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique (LMFA) CNRS - UMR 5509 <u>Directeur</u> : D. JEANDEL Laboratoire Ingénierie et Fonctionnalisation des Surfaces (IFOS) CNRS - UMR 5621 <u>Directeur</u> : D. TREHEUX	Fluides Complexes et Transferts <u>Responsable</u> : R.J. PERKINS et L. LEPENVEN Capteurs chimiques et biosystèmes <u>Responsable</u> : N. JAFFREZIC-RENAULT
ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement <u>Directeur</u> : Y. PERRODIN	Laboratoire des Sciences de l'Environnement <u>Directeur</u> : Y. PERRODIN
INSA	Unité de Recherche Génie Civil (URGC) <u>Directeur</u> : B. CHOCAT Laboratoire Environnement, ville et société (EVS), CNRS - UMR 5600 <u>Directeur</u> : J. BONNET Laboratoire d'Analyse Environnementale des Procédés et des Systèmes Industriels (LAEPSI) <u>Directeur</u> : P. Moszkowicz	Unité de Recherche Génie Civil (URGC) <u>Directeur</u> : B. CHOCAT Equipe Développement urbain (EDU) <u>Directeur</u> : M. ZIMMERMAN Laboratoire d'Analyse Environnementale des Procédés et des Systèmes Industriels (LAEPSI) <u>Directeur</u> : P. Moszkowicz
UCBL	Laboratoire d'Ecologie des hydrosystèmes fluviaux, ESA-CNRS 5023 <u>Directeur</u> : C. AMOROS Laboratoire des Sciences et Stratégies Analytiques (LSSA) CNRS F.R.E. 2394 <u>Directeur</u> : J.L. ROCCA	Hydrobiologie et Ecologie Souterraines <u>Responsable</u> : J.GIBERT Coordination métallique <u>Responsable</u> : M. PETIT-RAMEL
UJM	Laboratoire Environnement, ville et société (EVS), CNRS - UMR 5600 <u>Directeur</u> : J. BONNET	Laboratoire de Géographie physique <u>Directeur</u> : M.LEROUX

ARTICLE 2 : LOCAUX

Inchangé – la liste détaillée des locaux est annexée au présent avenant (Annexe B)

ARTICLE 3 : OBJECTIFS DE L'OTHU

Les objectifs de l'OTHU, tels qu'ils sont décrits dans l'article 3 de la convention sont complétés par le paragraphe suivant :

"Les objectifs opérationnels de l'OTHU sont :

- d'aider à concevoir et imaginer des stratégies et des technologies plus durables de gestion des eaux pluviales urbaines,
- de contribuer à améliorer la gestion des hydrosystèmes, en particulier la nappe de l'Est Lyonnais, l'Yzeron et ses affluents, la Saône et le Rhône dans leur traversée de l'agglomération.

Pour atteindre ce deuxième objectif, l'OTHU s'associe à la Zone Atelier Bassin du Rhône."

ARTICLE 4 : AFFECTATION ET GESTION DES MOYENS

inchangé

ARTICLE 5 : PERSONNELS

inchangé – la liste détaillée des personnes affectés aux activités de l'OTHU est annexée au présent avenant (Annexe C)

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE - DOMMAGES

inchangé

ARTICLE 7 : DIRECTION - CONSEIL SCIENTIFIQUE - COMITE DE GESTION

7.1 Direction de l'OTHU

inchangé – la décision de nomination est annexée au présent avenant (Annexe D)

7.2 Conseil Scientifique de l'OTHU

L'article 7.2 de la convention est annulé et remplacé par celui-ci

"Le Conseil Scientifique de l'OTHU comprend :

- un représentant du Grand Lyon et des agences de l'eau ;
- le responsable de chaque établissement, membre de l'OTHU ou son représentant ;
- au titre d'experts, six personnalités extérieures au site urbain de l'OTHU, désignées par les parties signataires en nombre majoritaire dans les domaines de compétence de l'OTHU, dont au moins une personnalité étrangère.

Le Conseil Scientifique désigne un président en son sein et parmi les personnalités extérieures.

Le Conseil Scientifique se réunit au moins une fois tous les deux ans à l'initiative du directeur de l'OTHU. Il examine les activités communes de l'OTHU et les programmes proposés. Il entend, à cet effet, un exposé du directeur de l'OTHU et des responsables de programmes scientifiques. Il étudie la stratégie d'évolution scientifique et fonctionnelle propre à l'OTHU et donne son avis sur sa mise en application.

Son avis est communiqué aux directions des organismes signataires.

Toute modification dans la composition nominative du Conseil Scientifique devra être voté par le Comité de gestion."

7.3 Comité de Gestion de l'OTHU

inchangé

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

inchangé

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION

inchangé

ARTICLE 10 : VALORISATION

inchangé

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS

inchangé

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

L'article 12 est complété par le paragraphe suivant :

Conformément à l'article 12 de la convention, la durée de la convention de création de la Fédération de Recherche est prolongée de quatre ans, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2006.

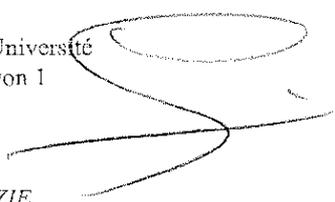
Fait à LYON, le 14 AVR. 2003
En huit exemplaires originaux.

Le Directeur de l'INSA de Lyon



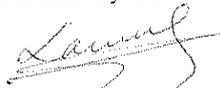
Alain STORCK

Le Président de l'Université
Claude Bernard Lyon 1



Domitien DEBOUZIE

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3



Guy LAVOREL

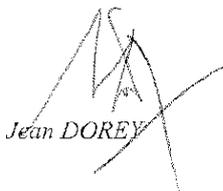
Le Directeur de l'ENTPE



Philippe CARADEC
Directeur Adjoint de l'ENTPE

Philippe DHENEIN

Le Directeur de l'ECL de Lyon



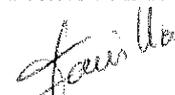
Jean DOREY

Le Directeur du CEMAGREF
Groupement de Lyon



Jacques De LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM



Christian FOUILLAC

Avenant à la Convention de création de la Fédération de recherche OTHU

ANNEXE A

**CONVENTION DE CREATION DE LA FEDERATION DE RECHERCHE OTHU
JANVIER 1999**

Convention portant création d'une fédération de Recherche

ENTRE:

Le Cemagref

L'école centrale de Lyon (ECL)

L'École nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu l'avis émis par le Comité de Direction du Cemagref

Vu l'avis émis par le Conseil Scientifique de l'ECL dans sa séance du 7 octobre 1998

Vu l'avis émis par le Conseil Scientifique de l'ENTPE dans sa séance du 25 septembre 1998

Vu l'avis émis par le Conseil Scientifique de l'INSA dans sa séance du 30 septembre 1998

Vu l'avis émis par le Conseil Scientifique de l'Université Claude Bernard Lyon 1 dans sa séance du 30 septembre 1998

Vu l'avis émis par le Conseil Scientifique de l'Université Jean Moulin Lyon 3 dans sa séance du 24 juillet 1998

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 : CREATION DE LA FEDERATION DE RECHERCHE - EQUIPES CONSTITUANTES.

Il est créée une Fédération de Recherche intitulée : “ *Observatoire de terrain en hydrologie urbaine* ” et ci-après désignée OTHU, constituée des équipes fondatrices suivantes :

Appartenance	Laboratoire de Rattachement	Equipe fondatrice
Cemagref	Groupement de Lyon <u>Directeur</u> : M. J.P.NOVECOURT	Division biologie des écosystèmes aquatiques (Groupement de Lyon) <u>Responsable</u> : M. M.BABUT Division hydrologie hydraulique (Groupement de Lyon) <u>Responsable</u> : M. P.GIVONES Division qualité des eaux et prévention des pollutions (Groupement de Lyon) <u>Responsable</u> : M. J.J.GRIL
ECL	Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique (LMFA) CNRS - UMR 5509 <u>Directeur</u> : M. D.JEANDEL	Ecoulements polyphasiques et milieux réactifs <u>Responsables</u> : MM. M.GAY et M.LANCE Turbulence aéronautique et atmosphérique <u>Responsables</u> : MM. J.P.BERTOGLIO et J.SCOTT
ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement <u>Directeur</u> : Mme L.JOCTEUR-MONROZIER	Laboratoire des Sciences de l'Environnement <u>Directeur</u> : Mme L.JOCTEUR-MONROZIER
INSA	Unité de Recherche Génie Civil (URGC) <u>Directeur</u> : M. J.F.JULLIEN Laboratoire d'Analyse Environnementale des Procédés et des Systèmes Industriels (LAEPSI) <u>Directeur</u> : M. A.NAVARRO	Hydrologie Urbaine <u>Responsable</u> : M. M.MIRAMOND Géotechnique <u>Responsable</u> : M. R.KASTNER Laboratoire d'Analyse Environnementale des Procédés et des Systèmes Industriels (LAEPSI) <u>Directeur</u> : M. A.NAVARRO
UCBL	Laboratoire d'Ecologie des Eaux Douces et des Grands Fleuves ESA-CNRS 5023 <u>Directeur</u> : Mme J.GIBERT Laboratoire d'Instrumentation et de Chimie Analytique en Solution (LICAS) EA 1890 <u>Directeur</u> : M. O.VITTORI	Hydrobiologie et Ecologie Souterraines <u>Responsable</u> : Mme J.GIBERT Coordination métallique <u>Responsable</u> : Mme M. PETIT-RAMEL
UJM	Laboratoire de Géographie physique (CRGA) <u>Directeur</u> : M. M.LEROUX	Laboratoire de Géographie physique <u>Directeur</u> : M. M.LEROUX

auprès desquelles pourront être associées d'autres équipes de recherche par convention particulières, selon les règles définies par le règlement intérieur (voir article 8).

L'entrée de nouvelles équipes fondatrices dans l'OTHU est soumise à l'approbation des parties signataires.

ARTICLE 2 : LOCAUX

L'OTHU exerce son activité à Lyon dans les locaux des équipes fondatrices dont la description détaillée figure en annexe 1 à la présente convention.

ARTICLE 3 : OBJECTIFS DE L'OTHU

3.1 Objectifs de caractère général

- Favoriser le développement coordonné des travaux des équipes fondatrices par l'approfondissement de leurs coopérations scientifiques en particulier dans le domaine de l'hydrologie urbaine.
- Faciliter les évolutions de structure et d'implantation des équipes fondatrices dans le cadre d'une stratégie commune à moyen terme.
- Mettre en œuvre des actions communes ou concertées en matière d'animation et d'information scientifique.
- Organiser à l'échelle de l'OTHU les actions de formation par la recherche, notamment au niveau des formations doctorales.
- Optimiser l'utilisation des moyens disponibles par la mise en commun d'une partie du potentiel humain et technique.

3.2 Objectifs propres à l'OTHU

- Améliorer les connaissances scientifiques sur les rejets des systèmes d'assainissement de l'agglomération Lyonnaise, par temps sec et par temps de pluie, ainsi que sur l'impact de ces rejets sur les différents milieux récepteurs.
- Augmenter la masse critique en chercheurs, concepts et méthodes, et par conséquent potentialiser l'activité scientifique globale et de chaque équipe.
- Renforcer et dynamiser les collaborations déjà existantes et en favoriser de nouvelles, en particulier dans le domaine de l'hydrologie urbaine.
- Favoriser l'accueil des étudiants (pré- et post-doctorants) nationaux et étrangers.
- Mettre en place, maintenir et assurer le fonctionnement et l'évolution d'un ensemble d'instruments d'acquisition de données, mis en commun par les différents partenaires, et installé dans le système d'assainissement de la Communauté Urbaine de Lyon, sur les milieux récepteurs étudiés ou dans les locaux définis à l'article 2.

ARTICLE 4 : AFFECTATION ET GESTION DES MOYENS

Les parties peuvent apporter un soutien à l'OTHU sous les formes suivantes

- Dotation annuelle de fonctionnement et de matériel attribué directement à l'OTHU et/ou aux équipes fondatrices qui le constituent ; cette dotation est destinée aux activités communes de l'OTHU.
- Des crédits exceptionnels d'investissement pour l'aménagement ou l'équipement de l'OTHU.
- Des bourses ou postes d'accueil octroyés conformément à la réglementation en vigueur au sein de chaque organisme partenaire.
- Des postes de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens et d'administratifs pour le fonctionnement des activités communes.
- Des ressources extérieures, notamment produits des prestations, contrats et subventions.

Le directeur décide de l'utilisation de ces moyens après avoir consulté le Comité de Gestion défini à l'article 7. L'ensemble de ces ressources est géré par l'INSA de Lyon, par délégation de l'ensemble des partenaires, de manière individualisée et selon ses règles propres. L'établissement gestionnaire accueille, d'une part les contributions des équipes fondatrices sur leurs moyens propres et, d'autre part les moyens directement affectés à l'OTHU, par les parties et par les partenaires extérieurs.

Il est convenu qu'aucun frais de gestion autre que ceux normalement appliqués au sein de chaque établissement ne pourra être prélevé sur les crédits apportés par les parties signataires de la présente convention.

L'établissement gestionnaire rend compte annuellement aux autres partenaires de son mandat par la production des comptes de gestion correspondants.

ARTICLE 5 : PERSONNELS

La situation des personnels statutaires de chaque organisme dans les équipes fondatrices constituant l'OTHU est régie selon les règles propres de chacune des parties.

La liste nominative des personnels affectés aux activités communes est annexée à la présente convention (Annexe 2) ; elle est mise à jour annuellement par le directeur de l'OTHU qui la transmet à chaque partenaire.

Tout membre du personnel de l'OTHU est tenu d'observer la discipline de l'établissement où il est affecté et se conforme aux règlements en vigueur dans celui-ci, notamment ceux relatifs à l'hygiène et à la sécurité.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE - DOMMAGES

Chacun des organismes prendra en charge, pour ce qui le concerne, la couverture sociale de ses personnels affectés aux activités communes conformément à la législation en vigueur.

Chacun des organismes sera responsable, dans les conditions du droit commun, des dommages que son personnel pourrait causer aux tiers à l'occasion de l'exécution de la présente convention, y compris les dommages résultant de l'utilisation de matériel et d'équipement appartenant aux autres organismes et mis à la disposition de ce personnel.

ARTICLE 7 : DIRECTION - CONSEIL SCIENTIFIQUE - COMITE DE GESTION

L'OTHU est doté d'un Conseil Scientifique et d'un Comité de Gestion.
Il est placé sous la responsabilité d'un directeur.

7.1 Direction de l'OTHU

La fonction de direction de l'OTHU est assurée par un directeur.

Le directeur de l'OTHU est nommé pour une période de quatre ans, éventuellement renouvelable une fois, par les directions des organismes signataires après avis du Conseil Scientifique et du Comité de Gestion. Le directeur de l'OTHU demeure en activité pendant toute la période couverte par son mandat.

La décision de nomination est annexée à la présente convention (annexe 3)

Le directeur élabore, en concertation avec le Conseil Scientifique et le Comité de Gestion la stratégie d'évolution de l'OTHU. Dans ce cadre :

- il propose aux directions des organismes signataires les adaptations nécessaires dans la composition de l'OTHU et l'implantation géographique des équipes fondatrices qui le composent
- il veille à l'organisation des actions de l'OTHU qu'il représente à l'extérieur ;
- il décide de l'affectation des ressources de l'OTHU et dirige les services communs.

Il recueille dans ces tâches l'avis du comité de Gestion dans les conditions précisées dans le règlement intérieur de l'OTHU.

Il élabore le règlement intérieur de l'OTHU, visé à l'article 8 de la présente convention, qu'il soumet à l'avis du Comité de Gestion.

7.2 Conseil Scientifique de l'OTHU

Le Conseil Scientifique de l'OTHU comprend :

- le directeur ;
- les directeurs ou responsables des équipes fondatrices constituant l'OTHU ;
- un représentant du Grand Lyon et des agences de l'eau ;
- au titre d'experts, six personnalités extérieures au site urbain de l'OTHU, désignées par les parties signataires en nombre majoritaire dans les domaines de compétence de l'OTHU, dont au moins une personnalité étrangère.

Le Conseil Scientifique désigne un président en son sein et parmi les personnalités extérieures.

Le Conseil Scientifique se réunit au moins une fois tous les deux ans à l'initiative du directeur de l'OTHU et en présence des représentants des directions des organismes signataires. Il examine les activités communes de l'OTHU et les programmes proposés. Il entend, à cet effet, un exposé du directeur de l'OTHU et des directeurs des équipes fondatrices. Il étudie la stratégie d'évolution scientifique et fonctionnelle propre à l'OTHU et donne son avis sur sa mise en application.

Son avis est communiqué aux directions des organismes signataires.

La composition nominative du Conseil Scientifique devra être voté par le Comité de gestion lors de sa première réunion.

7.3 Comité de Gestion de l'OTHU

Le Comité de Gestion est composé du directeur, d'un représentant de chacune des équipes fondatrices, d'un représentant du Grand Lyon, d'un représentant des Agences de l'eau et d'un représentant du GRAIE. Il est présidé par le directeur de l'OTHU et réuni à son initiative.

Il assiste le directeur dans l'organisation des activités communes, la négociation et la répartition des ressources de l'OTHU. Il est appelé à donner son avis sur l'élaboration du règlement intérieur de l'OTHU défini à l'article 8 de la présente convention.

Les responsables des équipes associées assistent aux réunions à titre consultatif.

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

Les modalités d'organisation interne et de fonctionnement de la fédération de recherche, notamment les conditions de restructuration de l'OTHU (modifications de la composition de l'OTHU en terme d'équipes), sont précisées par un règlement intérieur.

ARTICLE 9 : RAPPORT D'ACTIVITE - EVALUATION

Convention de création de la Fédération de recherche OTHU

Le directeur rédige à l'issue de son mandat un rapport d'activité qui est adressé à chacune des parties signataires. La stratégie de l'OTHU est évaluée indépendamment par les instances d'évaluation compétentes de chaque organisme de tutelle des équipes fondatrices selon les règles propres à celui-ci. Un rapport d'activité intermédiaire à deux ans sera établi et adressé à chaque partie signataire afin que soit évaluée la stratégie d'évolution de l'OTHU.

ARTICLE 10 : VALORISATION

10.1 Les contrats

Les contrats conclus pour le compte d'une unité fondatrice de l'OTHU sont négociés, signés et gérés par l'organisme dont relève cette unité ou dans les conditions prévues par la convention constitutive de cette unité. Les contrats conclus pour le compte de l'OTHU sont négociés, signés et gérés par l'organisme désigné à l'article 4, de la présente convention, qui, avant de les signer, les soumet pour avis aux autres parties. Ces dernières disposent d'un délai de quinze jours pour faire connaître leur avis ; passé ce délai, l'absence de réponse vaudra avis favorable. Copie des contrats signés sera transmise aux autres parties par l'organisme désigné qui pourra soumettre à une autre partie la gestion de certains contrats.

10.2 Les résultats

Tout droit sur des résultats brevetables ou non, obtenus par chaque équipe fondatrice seule ou plusieurs équipes relevant d'un même organisme, reste acquis à cet organisme, lequel prend en charge les éventuelles demandes de brevets à son nom et à ses frais.

Les résultats brevetables ou non issus de travaux effectués conjointement par l'ensemble des équipes fondatrices constituant l'OTHU, seront la copropriété des parties. Les résultats brevetables ou non issus des travaux effectués conjointement par certaines des équipes de l'OTHU relevant d'organismes différents seront la copropriété des organismes concernés.

Les parties appelées à être copropriétaires en application de l'alinéa ci-dessus, détermineront d'un commun accord les résultats qu'elles entendent protéger par un brevet, les pays dans lesquels les brevets seront déposés, la répartition des frais de propriété industrielle. Si les parties ne parviennent pas à un accord, les parties favorables à la protection par brevet déposeront les demandes correspondantes à leurs seuls noms et à leurs seuls frais.

Les parties conviennent d'un commun accord de conférer à l'organisme désigné la gestion du portefeuille de propriété industrielle. L'organisme désigné déposera donc les demandes de brevets aux noms et aux frais des parties qui auront été favorables à ce mode de protection et partagera avec ces mêmes parties les frais et taxes de dépôt, d'examen, de procédure de délivrance et d'entretien de ces titres. A cet effet, l'organisme désigné adressera chaque année aux parties concernées un relevé détaillé des dépenses de propriété industrielle exposées et une facture correspondant au remboursement de la quote-part de chaque partie.

L'organisme désigné négociera les projets de licence d'exploitation et les soumettra à l'accord préalable des parties copropriétaires du résultat en cause. L'absence de réponse de l'une de ces parties dans un délai de quinze jours vaudra accord de cette partie.

L'organisme désigné répartira les redevances provenant de l'exploitation des résultats entre les parties, au prorata de leurs apports intellectuels et financiers, ces apports incluant la contribution financière des parties aux frais de propriété industrielle et aux dépenses engagées pour la valorisation du résultat correspondant.

ARTICLE 11 : SECRET - PUBLICATIONS

Chaque partie s'engage à ne publier ou ne divulguer de quelque façon que ce soit les informations scientifiques ou techniques appartenant à une autre des parties dont elle pourrait avoir connaissance à l'occasion de leur coopération scientifique et ce, tant que ces informations ne seront pas du domaine public.

Toute publication concernant les résultats de recherches effectuées en utilisant les données de l'OTHU fera apparaître la mention de l'OTHU et celle des organismes signataires.

ARTICLE 12 : DATE D'EFFET - DUREE

L'OTHU est créé à compter du 1er janvier 1999, pour une période de quatre ans.

Il pourra être renouvelé par voie d'avenant ou supprimé, par les directions des parties signataires, au vu de son évaluation.

La présente convention pourra être étendue à d'autres partenaires après accord entre les parties. L'adhésion d'autres partenaires donnera lieu à l'établissement d'un avenant à la présente convention ou à l'établissement d'une nouvelle convention.

Chacun des organismes pourra à tout moment, mettre fin à sa participation par dénonciation de la présente convention moyennant un préavis d'un an adressé aux autres organismes par lettre recommandée avec accusé de

Convention de création de la Fédération de recherche OTHU

réception, les autres partenaires se concerteront alors pour examiner les conséquences de ce retrait, notamment en ce qui concerne les matériels propres ou communs.
De même, une concertation similaire aura lieu entre les partenaires en cas de suppression de l'OTHU.

Fait à LYON, le 8 janvier 1999
En six exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon

J. ROCHAT




Le Président de l'Université
Claude Bernard Lyon 1



Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3

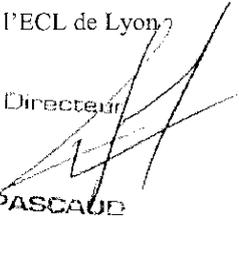


Le Directeur de l'ENTPE

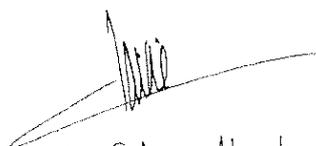
LE DIRECTEUR,

E. PERDRIZET

Le Directeur de l'ECL de Lyon

Le Directeur

E. PASCAUD

Le Directeur scientifique du Cemagref


Cl. Schmidt - Lacoue

ANNEXE 1

LOCAUX OÙ S'EXERCE L'ACTIVITE DE L'OTHU

Destination des locaux	localisation	appartenance des locaux	surface (en m ²)
Laboratoire des Sciences de l'Environnement	Rue Maurice Audin, Vaulx en Velin	ENTPE	500m ²
Unité de Recherche Génie Civil (URGC-géotechnique)	20, Av. Einstein, 69621 Villeurbanne	INSA	795 m ²
Unité de Recherche Génie Civil (URGC-hydrologie urbaine)	20, Av. Einstein, 69621 Villeurbanne	INSA	643 m ²
Hydrobiologie et Ecologie Souterraines	43, Bd du 11 Novembre 1918, 69622 Villeurbanne	UCB Lyon1	550 m ²
Laboratoire d'écologie des eaux douces et des grands fleuves	43, Bd du 11 Novembre 1918, 69622 Villeurbanne	UCB Lyon1	300 m ²
Coordination métallique	18, rue Chevreul, 69362 Lyon cedex 07	UJM - Lyon3	150 m ²
Laboratoire d'Instrumentation et de Chimie Analytique en Solution (LICAS)	3 bis, quai Chauveau, 69336 Lyon cedex 09	Ministère de l'Agriculture	3000 m2
Laboratoire de Géographie Physique			
Cemagref, groupement de Lyon			

ANNEXE 2 - LISTE NOMINATIVE DU PERSONNEL

NOM, PRENOM	Grade ou titre	appartenance administrative	laboratoire d'origine	temps consacré aux activités de l'OTHU (en %)	fonction ou service au sein de l'OTHU
Bernadette Volat	assistant -ingénieur	Cemagref	EDS	10%	microbiologiste
Bernard Chocat	Professeur	INSA	URGC-HU	30%	Directeur
Bernard Montuelle	chargé de recherche	Cemagref	EDS	10%	chercheur
Bernard Motte	technicien	Cemagref	EDS	12%	chimiste
Biljana Radojevic	ingénieur d'étude	Cemagref	écotoxicologie	18%	chimiste
C. Brunet	doctorant	Cemagref/Insa	Hydro-hydrau	100%	chercheur
C. Hébrard	doctorant		LSE		chercheur
Cécile Dejoime	doctorant		LSE		chercheur
Christian Ambroise	ITPE-Docteur	ENTPE	LSE	40%	chercheur
Christophe Charrier	TR	INSA	URGC-HU	10%	technicien hydrologie
Docteur	ITPE-Docteur	ENTPE	LSE	10%	
Dominique Babeau	doctorant	UCB-Lyon1	EEDGF	100%	chercheur
Dominique Gorini	TR	INSA	URGC-HU	50%	technicien hydrologie
Dominique Martin	assistant -ingénieur	Cemagref	Chimie des eaux	15%	chimiste
Elam Alfakih	assistants-ingénieurs	CNRS	EEDGF	20%	chercheur
F. Plassard	MC	UCB-Lyon1	URGC-HU	30%	chercheur
Florian Maïard	doctorant	UCB-Lyon1	LSE/LICAS	40%	chercheur
Gérard Didier	CR2	CNRS	EEDGF	20%	chercheur
Hélène Sanejouard	MC	INSA	URGC-Géotech	10%	chercheur
Ibrahim Alimi	assistant -ingénieur	Cemagref	Chimie des eaux	5%	chimiste
	MC	INSA	URGC-Géotech	15%	

Convention de création de la Fédération de recherche OTHU

Isabelle Martinelli	doctorant	INSA	URGC-HU		chercheur
J.Crosnier	doctorant		LSE		chercheur
Janine Gibert	Professeur	UCB-Lyon1	EEDGF	10%	chercheur
Jean Louis Roulier	ingénieur d'étude	Cemagref	EDS	5%	chercheur
Jean Luc Bertrand-Krajewski	MC	INSA	URGC-HU	50%	chimiste
Jean Pascal Bardin	doctorant	INSA	URGC-HU		
Jean-Claude Boisson	CR1	MELT	LSE		chercheur
Jean-Claude Camus	ingénieur d'étude	Cemagref	DSA	10%	
Jeanne Garric	chargé de recherche	Cemagref	écotoxicologie	5%	biologiste
Josiane Gahou	technicienne	Cemagref	Chimie des eaux	15%	chercheur
Karen Gerbotto	stagiaire DUT/1999	Cemagref	Hydro-hydrau	55%	chimiste
Launie Maucilaire	doctorant	UCB-Lyon1	EEDGF	40%	technicien hydrologie
Louis Vinet	AR	INSA	URGC-Géotech	5%	chercheur
Marcel Miramond	Professeur	INSA	URGC-HU	10%	
Marie-José Dele-Olivier	CR1	CNRS	EEDGF	10%	
Michel Creuzé des Châtelliers	MC	UCB-Lyon1	EEDGF	20%	chercheur
Michel Lafont	directeur recherche	Cemagref	DSA	10%	chercheur
Michelle Petit-Ramel	Professeur	UCB-Lyon1	LICAS	10%	chercheur
Nadège Bernard	doctorant	INSA	URGC-HU		chercheur
Pascal Breil	chargé de recherche	Cemagref	Hydro-hydrau	30%	chercheur
Patrice Cabannes	doctorant	INSA	URGC-HU		chercheur
Paul Chambon	Professeur	UCB-Lyon1	LSEHL/LICAS	5%	chercheur
Philippe Namour	Ing.étude-doctorant	Cemagref	Chimie des eaux	30%	chercheur
René Faure	Professeur	JCB-Lyon1	LICAS	10%	biochimiste
Roger Laurent	assistants-ingénieurs	CNRS	EEDGF	30%	chercheur
Sylvie Barraud	MC	UCB-Lyon1	URGC-HU	30%	chercheur
Thierry Fournier	technicien supérieur	Cemagref	Hydro-hydrau	50%	technicien hydrologie
Thierry Winiarski	CR2	MELT	LSE	40%	
Véronique Norotte	IR	INSA	URGC-Géotech	10%	
XX			LSE	10%	technicien hydrologie

ANNEXE 3

DECISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Cemagref
L'école centrale de Lyon (ECL)
L'Ecole nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)
L'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSAL)
L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)
L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu la convention portant création de la fédération de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine),

DECIDENT

ARTICLE 1

Monsieur Bernard CHOCAT est nommé Directeur de la fédération de recherche OTHU à compter de la date de création de la fédération de recherche pour une période prenant fin le 31 décembre 2002

ARTICLE 2

Le conseil scientifique et le comité de gestion de de l'IFR donneront un avis sur la nomination du directeur de l'OTHU, à l'occasion de leurs réunions constitutives.

Fait à LYON, le 8 janvier 1999
En six exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon


B. CHOCAT



Le Président de l'Université
Claude Bernard Lyon 1



Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3



Le Directeur de l'ENTPE

LE DIRECTEUR,

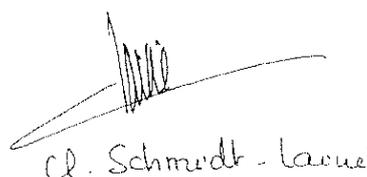

F. PERDRIZET

Le Directeur de l'ECL de Lyon

Le Directeur

E. PASCAUD

Le Directeur scientifique du Cemagref


Cl. Schmidt-Lacoue

ANNEXE B - AVRIL 2003

LOCAUX OU S'EXERCE L'ACTIVITE DE L'OTHU

Appartenance des locaux	Destination des locaux	localisation
BRGM	BRGM	151 Bd Stalingrad, 69 626 Villeurbanne
Ministère de l'agriculture	CEMAGREF	3 bis quai Chauveau, 69 336 Lyon cedex 09
ECL	Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique	40, avenue Guy de Collonge 69 131 Ecully
ECL	Laboratoire Ingénierie et Fonctionnalisation des Surfaces (IFOS)	36, Avenue Guy de Collonge 69 134 Ecully
ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement	Rue Maurice Audin , 69 518 Vaulx en Velin
INSA	Unité de Recherche Génie Civil	Bât. Coulomb, avenue des arts, 69 621 Villeurbanne
INSA	Equipe Développement urbain (EDU)	Bât. Coulomb, avenue des arts, 69 621 Villeurbanne
INSA	Laboratoire d'Analyse Environnementale des Procédés et des Systèmes Industriels (LAEPSI)	Bât. Carnot, Avenue des arts, 69 621 Villeurbanne cedex
UCB Lyon1	Hydrobiologie et Ecologie Souterraines Laboratoire d'Ecologie des hydrosystèmes fluviaux	43, Bd du 11 Novembre 1918, 69 622 Villeurbanne
UCB Lyon1	Coordination métallique - Laboratoire des Sciences et Stratégies Analytiques (LSSA)	43, Bd du 11 Novembre 1918, 69 622 Villeurbanne
UJM -Lyon3	Laboratoire de Géographie Physique	18, rue Chevreul, 69 362 Lyon cedex 07

ANNEXE C – AVRIL 2003
LISTE NOMINATIVE DU PERSONNEL

NOM	PRENOM	Grade ou titre	Appartenance administrative	Laboratoire	Fonction au sein de l'OTIU
Baranger	Philippe	Ingénieur	BRGM	Service EPI	Ingénieur
Besse	André	assistant-ingénieur	BRGM	SGR/RHA	assistant-ingé.
Clozel	Blandine	Ingénieur	BRGM	SGR/RHA	Ingénieur
Deverly	Fabrice	Directeur régional	BRGM	BRGM	
Fouillac	Christian	Directeur de la Recherche	BRGM	BRGM	Chercheur
Lamotte	Claudine	Ingénieur	BRGM	SGR/RHA	Ingénieur
Negrel	Philippe	Ingénieur	BRGM	Service EAU	Ingénieur
Thierry	Pierre	Ingénieur	BRGM	Service ARN	Ingénieur
Babut	Marc		CEMAGREF	UR Biologie des Ecosystèmes aquatiques	Chercheur
Breil	Pascal	Chargé de recherche	CEMAGREF	UR Hydrologie-Hydraulique	Chercheur
Camus	Jean-Claude	Ingénieur d'étude	CEMAGREF	UR Biologie des Ecosystèmes aquatiques	Biologiste
Faure	Jean-Baptiste	Chargé de recherche	CEMAGREF	UR Hydrologie-Hydraulique	Chercheur
Fournier	Thierry	Technicien supérieur	CEMAGREF	UR Hydrologie-Hydraulique	Technicien
Gahou	Josiane	Technicien	CEMAGREF	Chimie des eaux	Chimiste
Garric	Jeanne	Chargé de recherche	CEMAGREF	Ecotoxicologie	Chercheur
Gerbotto	Karen	Stagiaire DUT/1999	CEMAGREF	UR Hydrologie-Hydraulique	Technicien
Gorini	Dominique	Assistant-ingénieur	CEMAGREF	Chimie des eaux	Chimiste
Gresillon	Jean-Michel	responsable	CEMAGREF	UR Hydrologie hydraulique	
Boistard	Pascal	responsable	CEMAGREF	UR Qualité des eaux & Prévention des pollutions	Chercheur
Lafont	Michel	Directeur recherche	CEMAGREF	UR Biologie des Ecosystèmes aquatiques	Chercheur
Montuelle	Bernard	Chargé de recherche	CEMAGREF	EDS	Chercheur
Motte	Bernard	Technicien	CEMAGREF	EDS	Chimiste
Namour	Philippe	recherche	CEMAGREF	UR Qualité des eaux & Prévention des pollutions	Biochimiste
Paquier	André	recherche	CEMAGREF	UR Hydrologie-Hydraulique	Chercheur
Roulier	Jean-Louis	Ingénieur d'étude	CEMAGREF	EDS	Chimiste
Sanejouand	Hélène	Assistant-ingénieur	CEMAGREF	UR Qualité des eaux & Prévention des pollutions	Chimiste
Volat	Bernardette	Assistant-ingénieur	CEMAGREF	EDS	Microbiologiste
Vollat	Bernard	Ingénieur d'étude	CEMAGREF	Ecotoxicologie	Chimiste
De Larambergue	Jacques	Directeur	CEMAGREF	CEMAGREF Groupement de Lyon	
Dole-Olivier	Marie-José	CR1	CNRS	UCBL Lyon 1 - Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes fluviaux	Chercheur
Malard	Florian	CR2	CNRS	UCBL Lyon 1 - Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes fluviaux	Chercheur
Martin	Dominique	Assistant-ingénieur	CNRS	UCBL Lyon 1 - Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes fluviaux	Chercheur
Gay	Bernard		Ecole Centrale de Lyon	Labo. Mécanique des Fluides et Acoustique ECL - UCBL Ecoulement polyphas. et milieux réactifs	Chercheur
Jaffrezic-Renault	Nicole		Ecole Centrale de Lyon	Laboratoire IFOS, Equipe capteurs Chimiques et biosystèmes	Chercheur
Jeandel	Denis		Ecole Centrale de Lyon	Labo. Mécanique des Fluides et Acoustique ECL - UCBL	Chercheur

Avenant à la Convention de création de la Fédération de recherche OTHU

NOM	PRENOM	Grade ou titre	Appartenance administrative	Laboratoire	Fonction au sein de l'OTHU
Delolme	Cécile	ITPE-Docteur	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Chercheur
Fatus	Martine	Technicien supérieur	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Chimiste
Perrodin	Yves	Directeur du L.S.E	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Chercheur
XX Technicien		Technicien	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Technicien
Bacot	Laëtitia		GRAIE	GRAIE	Animateur OTHU
Beranger	Yvan		GRAIE	GRAIE	Technicien OTHU
Brelot	Elodie	Directeur du GRAIE	GRAIE	GRAIE	Animateur OTHU
Alimi Tchola	Ibrahim	MC	INSA	URGC	Chercheur
Ambroise	Christian	TR	INSA	URGC	Technicien
Babeau	Dominique	TR	INSA	URGC	Technicien
Bardin	Jean-Pascal		INSA	URGC	Chercheur
Bertrand Krajewski	Jean-Luc	MC	INSA	URGC	Chercheur
Blanchard	Jean-marie	recherche	INSA	LAEPSE	Chercheur
Chocat	Bernard	Professeur	INSA	URGC	Directeur
Didier	Gérard	MC	INSA	URGC	Chercheur
Kastner	Richard		INSA	URGC	Chercheur
Le saux	Erwan		INSA	URGC	Technicien
Miramond	Marcel	Professeur	INSA	URGC	Chercheur
Moszkowicz	Pierre	recherche	INSA	LAEPSE	Chercheur
Norotte	Véronique	IR	INSA	URGC	Chercheur
Rousseaux	Patrick		INSA	LAEPSE	Chercheur
Vinet	Louis	AR	INSA	URGC	Chercheur
Zimmerman	Monique	Directeur EDU	INSA	Equipe Développement Urbain (EDU)	Chercheur
Boisson	Jean-Claude	CR1	MELT	ENTPE - Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Chercheur
Winiarski	Thierry	CR2	MELT	ENTPE - Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Chercheur
Alfakih	Elham	MC	UCB Lyon 1	INSA URG	Chercheur
Barraud	Sylvie	MC	UCB Lyon 1	INSA URG	Chercheur
Chambon	Paul	Professeur	UCB Lyon 1	LSEHL/LSSA	Chercheur
Claret	Cécile	ATER	UCB Lyon 1	Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes fluviaux	Chercheur
Faure	René	Professeur	UCB Lyon 1	LSSA	Chercheur
Gibert	Janine	Professeur	UCB Lyon 1	Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes fluviaux	Chercheur
Hervant	Frederic	MC	UCB Lyon 1	Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes fluviaux	Chercheur
Petit-Ramel	Michelle	Professeur	UCB Lyon 1	LSSA	Chercheur
Bonnet	Jacques	recherche	UJM Lyon 3	Géographie physique	Chercheur
Comby	Jacques	recherche	UJM Lyon 3	Géographie physique	Chercheur
Leroux	Marcel	recherche	UJM Lyon 3	Géographie physique	Chercheur

ANNEXE D

DECISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
Le Cemagref
L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)
L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)
L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)
L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)
L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu la convention portant création de la fédération de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine),

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, Monsieur Bernard CHOCAT est renouvelé dans ses fonctions de Directeur de la fédération de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 décembre 2006

Fait à LYON, le 14 AVR. 2003
En huit exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon

Alain STORCK

Le Président de l'Université
Claude Bernard Lyon 1

Domitien DEBOUZIE

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3

Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE

Philippe DHENEIN

Directeur Adjoint de l'ENTPE
Philippe CARADEC

Le Directeur de l'ECL de Lyon

Jean DOREY

Le Directeur du CEMAGREF
Groupement de Lyon

Jacques De LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM

Christian FOUILLAC

ANNEXE B

LOCAUX OU S'EXERCE L'ACTIVITE DE L'OTHU

Appartenance des locaux	Destination des locaux	Localisation et adresse postale
BRGM	BRGM	151 Bd Stalingrad, 69 626 Villeurbanne
Ministère de l'agriculture	CEMAGREF	3 bis quai Chauveau, 69 336 Lyon CEDEX 09
ECL	Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique	40, avenue Guy de Collonge 69 131 Ecully
ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement	Rue Maurice Audin , 69 518 Vaulx en Velin CEDEX
INSA	Unité de Recherche Génie Civil (URGC)	Bât. Coulomb, avenue des arts, 69 621 Villeurbanne CEDEX
INSA	Equipe Développement urbain (EDU)	Bât. Coulomb, avenue des arts, 69 621 Villeurbanne CEDEX
INSA	Laboratoire d'Analyse Environnementale des Procédés et des Systèmes Industriels (LAEPSI)	Bât. Carnot, Avenue des arts, 69 621 Villeurbanne CEDEX
UCB Lyon1	Hydrobiologie et Ecologie Souterraines Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux	Bât Forel 43, Bd du 11 Novembre 1918, 69 622 Villeurbanne
UCB Lyon1	Coordination métallique - Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)	43, Bd du 11 Novembre 1918, 69 622 Villeurbanne CEDEX
UCB Lyon1	Laboratoire d'Ecologie Microbienne	Bât Mendel 43, Bd du 11 Novembre 1918, 69 622 Villeurbanne
UCB Lyon 1 et ENVL	Ecologie Microbienne	43, Bd du 11 Novembre 1918, 69 622 Villeurbanne 1, avenue Bourgelat 69280 Marcy l'Etoile
ULyon2	Laboratoire Rhodanien de Géographie de l'Environnement	5, avenue Pierre Mendès-France, 69676 Bron cedex
UJM -Lyon3	Laboratoire de climatologie, risques, environnement (LCRE)	18, rue Chevreul, 69 362 Lyon CEDEX 07

ANNEXE C**LISTE NOMINATIVE DU PERSONNEL**

NOM	PRENOM	Grade ou titre	Appartenance administrative	Laboratoire	Fonction au sein de l'OTHU
Deverly	Fabrice	Directeur régional	BRGM	BRGM	
Fouillac	Christian	Directeur de la Recherche	BRGM	BRGM	Chercheur
Thierry	Pierre	Ingénieur	BRGM	Service ARN	Ingénieur
Negrel	Philippe	Ingénieur	BRGM	Service EAU	Ingénieur
Baranger	Philippe	Ingénieur	BRGM	Service FPI	Ingénieur
Besse	André	assistant-ingénieur	BRGM	SGR/RHA	assistant-ingé.
Clozel	Blandine	Ingénieur	BRGM	SGR/RHA	Ingénieur
Lamotte	Claudine	Ingénieur	BRGM	SGR/RIA	Ingénieur
de Larambergue	Jacques	Directeur Régional, Directeur du Groupement de Lyon du Cemagref	CEMAGREF	CEMAGREF Groupement de Lyon	
Boistard	Pascal	Chef de l'Unité de Recherche Qualité des eaux & Prévention des pollutions (UR QEPP)	CEMAGREF	UR Qualité des eaux & Prévention des pollutions	
Namour	Philippe	Ingénieur d'étude	CEMAGREF	UR QEPP - laboratoire physico-chimie des milieux aquatiques	Biochimiste
Coquery	Marina	Directrice de recherche	CEMAGREF	UR QEPP - laboratoire physico-chimie des milieux aquatiques	Chimiste
Sancjouand	Hélène	Assistant-ingénieur	CEMAGREF	UR QEPP - laboratoire physico-chimie des milieux aquatiques	Chimiste
Gahou	Josiane	Assistant-ingénieur	CEMAGREF	UR QEPP - laboratoire physico-chimie des milieux aquatiques	Chimiste
Gorini	Dominique	Assistant-ingénieur	CEMAGREF	UR QEPP - laboratoire physico-chimie des milieux aquatiques	Chimiste
Montuelle	Bernard	Directeur de Recherche	CEMAGREF	UR QEPP - EMHA	Chercheur
Motte	Bernard	Technicien	CEMAGREF	UR QEPP - EMHA	Chimiste
Roulier	Jean-Louis	Ingénieur d'étude	CEMAGREF	UR QEPP - EMHA	Chimiste
Volat	Bernardette	Assistant-ingénieur	CEMAGREF	UR QEPP - EMHA	Microbiologiste
Dodanc	Pierre-Henri	Ingénieur - chercheur	CEMAGREF	UR QEPP - Epuration des eaux usées	Ingénieur
Choubert	Jean-Marc	Ingénieur - chercheur	CEMAGREF	UR QEPP - Epuration des eaux usées	Ingénieur
Babut	Marc	Chef de l'Unité de Recherche Biologie des Ecosystèmes Aquatiques (UR BEA)	CEMAGREF	UR Biologie des Ecosystèmes aquatiques	Chercheur
Lafont	Michel	Directeur de recherche	CEMAGREF	UR BEA	Chercheur
Garric	Jeanne	Directrice de recherche	CEMAGREF	UR BEA - Ecotoxicologie	Chercheur
Vollat	Bernard	Ingénieur d'étude	CEMAGREF	UR BEA - Ecotoxicologie	Chimiste
Camus	Jean-Claude	Ingénieur d'étude	CEMAGREF	UR BEA	Biologiste
Gresillon	Jean-Michel	Chef de l'Unité de Recherche Hydrologie hydraulique (UR IIII)	CEMAGREF	UR Hydrologie hydraulique	Chercheur
Breil	Pascal	Chargé de recherche	CEMAGREF	UR HH	Chercheur
Fournier	Thierry	Technicien	CEMAGREF	UR IIII	Technicien
Paquier	André	Ingénieur - chercheur	CEMAGREF	UR IIII	Chercheur
Poulard	Christine	Ingénieur-chercheur	CEMAGREF	UR HH	
Braud	Isabelle	Directeur de recherche	CEMAGREF	UR HH	
Leblois	Etienne	Ingénieur-chercheur	CEMAGREF	UR HH	
Le Coz	Jérôme	Ingénieur-chercheur	CEMAGREF	UR HH	
Lang	Michel	Ingénieur-chercheur	CEMAGREF	UR HH	
Thollet	Fabien	Technicien	CEMAGREF	UR HH	
Lagouy	Mickaël	Technicien	CEMAGREF	UR HH	

2^{ème} Avenant à la convention de création de la Fédération d'équipes de recherche OTHU – 2007-2010

NOM	PRENOM	Grade ou titre	Appartenance administrative	Laboratoire	Fonction au sein de l'OTHU
Faure	Jean-Baptiste	Chargé de recherche	CEMAGREF	UR HH	Chercheur
Lance	Michel		Ecole Centrale de Lyon	Labo. Mécanique des Fluides et Acoustique ECL - UCBL	Chercheur
Gay	Bernard		Ecole Centrale de Lyon	Labo. Mécanique des Fluides et Acoustique ECL - UCBL Ecoulement polyphas. et milieux réactifs	Chercheur
Perkins	Richard		Ecole Centrale de Lyon	Labo. Mécanique des Fluides et Acoustique ECL - UCBL Turbulence aéro. & atmosphérique	Chercheur
Bedell	Jean-philippe	CR1	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	chercheur
Angulo	Rafaël	CR1	CNRS	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	chercheur
Bastide	Thérèse	TS	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	chercheur
Danjean	Marc	Technicien	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Technicien
Delolme	Cécile	ITPE-Docteur	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Chercheur
Perrodin	Yves	Directeur du L.S.E	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Chercheur
Bacot	Laëtitia	Animateur	GRAIE	GRAIE	Animateur OTHU
Beranger	Yvan	Technicien	GRAIE	GRAIE	Technicien OTHU
Brelot	Elodie	Directeur du GRAIE	GRAIE	GRAIE	Animateur OTHU
Zimmerman	Monique	Directeur EDU	INSA	Equipe Développement Urbain (EDU)	Chercheur
Gourdon	Remy	Professeur	INSA	LAEPSI	Chercheur
Moszkowicz	Pierre	recherche	INSA	LAEPSI	Chercheur
Desjardins	Valérie	MC	INSA	LAEPSI	Chercheur
Alimi Ichola	Ibrahim	MC	INSA	URGC	Chercheur
Ambroise	Christian	TR	INSA	URGC	Technicien
Babaud	Dominique	TR	INSA	URGC	Technicien
Bertrand Krajewski	Jean-Luc	MC	INSA	URGC	Chercheur
Chocat	Bernard	Professeur	INSA	URGC	Directeur
Kastner	Richard		INSA	URGC	Chercheur
Miramond	Marcel	Professeur	INSA	URGC	Chercheur
Norotte	Véronique	IR	INSA	URGC	Chercheur
Vinet	Louis	AR	INSA	URGC	Chercheur
Lipeme kouyi	Gislain	MC	INSA	URGC	Chercheur
Bardin	Jean-Pascal		INSA	URGC	Chercheur
Naltchayan	Serge	Technicien	INSA	URGC	Technicien
Boisson	Jean-Claude	CR1	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Chercheur
Winiarski	Thierry	CR2	ENTPE	Laboratoire des Sciences de l'Environnement (L.S.E)	Chercheur
Gibert	Janine	Professeur	UCB Lyon 1	Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux	Chercheur
Hervant	Frederic	MC	UCB Lyon 1	Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux	Chercheur
Bouger	Guillaume	technicien	UCB Lyon 1	Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux	Technicien
Jaffrezic-Renault	Nicole		UCB Lyon 1	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)	Chercheur

2^{ème} Avenant à la convention de création de la Fédération d'équipes de recherche OTHU – 2007-2010

NOM	PRENOM	Grade ou titre	Appartenance administrative	Laboratoire	Fonction au sein de l'OTHU
Faure	René	Professeur	UCB Lyon 1	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)	Chercheur
Ilerbretcau	Bernard	Professeur	UCB Lyon 1	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)	Chercheur
Marote	Pedro	Assistant ingénieur	UCB Lyon 1	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)	Assistant ingénieur
Chambon	Paul	Professeur	UCB Lyon 1	LSEIIL/LSSA	Chercheur
Barraud	Sylvie	MC	UCB Lyon 1	URGC	Chercheur
Cherqui	Frédéric	MC	UCB Lyon 1	URGC	Chercheur
Barthelemy	Luc	MC	UJM Lyon 3 - UMR5600	LCRE, CRGA	Chercheur
Bonnet	Jacques	Professeur	UJM Lyon 3 - UMR5600	Centre de recherche en géographie physique et aménagement	Chercheur
Comby	Jacques	Professeur	UJM Lyon 3 - UMR5600	LCRE, CRGA	Chercheur
Schmitt	Laurent	MCF	UMR 5600	Laboratoire Rhodanien de Géographie de l'Environnement (LRGE)	Chercheur
Coumoyer	Benoit	CR	CNRS	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Chercheur
Boiron	Patrick	Professeur	UCB Lyon 1	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Chercheur
Favre-Bonté	Sabine	MCF	UCB Lyon 1	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Chercheur
Kodjo	Angeli	Professeur	ENVL	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Chercheur
Rodriguez	Véronica	MCF	UCB Lyon 1	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Chercheur
Nazaret	Sylvie	CR	CNRS	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Chercheur
Richard	Yves	Professeur	ENVL	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Chercheur
Borges	Evelyne	T	ENVL	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Technicien
Brothier	Elisabeth	IE	CNRS	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Microbiologiste
Couble	Andrée	IE	UCB Lyon 1	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Microbiologiste
Marjolet	Laurence	AI	ENVL	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Microbiologiste
Maurin	Françoise	T	ENVL	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Technicien
Monnez	Claire	AI	CNRS	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Microbiologiste
Mounié-Robert	Delphine	AT	UCB Lyon 1	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Technicien
Tilly	Bruno	T	ENVL	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement	Technicien

ANNEXE D

DECISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu la convention portant création de la fédération de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES

ANNEXE D

DECISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université Lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu la convention portant création de la fédération de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES

ANNEXE D

DECISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université Lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu la convention portant création de la fédération de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

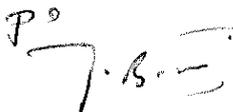
Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES



ANNEXE D

DECISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université Lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu la convention portant création de la fédération de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

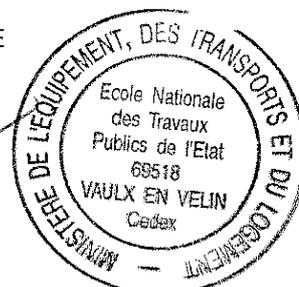
En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN



Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES

ANNEXE D

DECISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu la convention portant création de la fédération de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

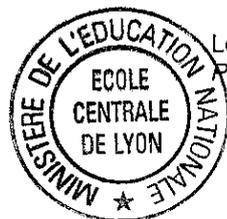
Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES



ANNEXE D

DECISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu la convention portant création de la fédération de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES

ANNEXE D

DECISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu la convention portant création de la fédération de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude JOURNES



ANNEXE D

DECISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

Vu la convention portant création de la fédération de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2010.

Fait à LYON, le 17 novembre 2006

En neuf exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Guy LAVOREL

Le Directeur de l'ENTPE
Philippe SARDIN

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Jacques de LARAMBERGUE

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Christian FOUILLAC

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
Claude COURNÉES



ANNEXE B**LOCAUX OÙ S'EXERCE L'ACTIVITÉ DE L'OTHU**

Appartenance des locaux	Destination des locaux	Localisation et adresse postale
BRGM	BRGM	151 Bd Stalingrad, 69 626 Villeurbanne
Ministère de l'agriculture	CEMAGREF	3 bis quai Chauveau, 69 336 Lyon CEDEX 09
ECL	Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique	40, avenue Guy de Collonge 69 131 Ecully
ENTPE	<u>Équipe IPE</u> (Impact des Polluants sur les Écosystèmes) - LEHNA	Rue Maurice Audin , 69 518 Vaulx en Velin CEDEX
INSA	Laboratoire de Génie Civil et d'Ingénierie de l'Environnement (LGCIE)	Bât. Coulomb, avenue des arts, 69 621 Villeurbanne CEDEX et Bât. Carnot, Avenue des arts, 69 621 Villeurbanne CEDEX
INSA	<u>Équipe ITUS</u> : Ingénieries, Techniques, Urbanisations, Sociétés - EVS	Bât. Coulomb, avenue des arts, 69 621 Villeurbanne CEDEX
UCB Lyon1	<u>Équipe E3S</u> : Écologie, Évolution, Écosystèmes Souterrains - LEHNA	Bât Forel 43, Bd du 11 Novembre 1918, 69 622 Villeurbanne
UCB Lyon1	<u>Équipe SEPSIS</u> -Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)	CPE & Bât Raulin 43, Bd du 11 Novembre 1918, 69 622 Villeurbanne CEDEX
UCB Lyon1	<u>Équipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement (BPOE)</u> - Laboratoire d'Écologie Microbienne	Bât Mendel 43, Bd du 11 Novembre 1918, 69 622 Villeurbanne
VetAgro Sup	<u>Équipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement (BPOE)</u> - Laboratoire d'Écologie Microbienne	1, avenue Bourgelat 69280 Marcy l'Etoile
UL Lyon2	Laboratoire Rhodanien de Géographie de l'Environnement	5, avenue Pierre Mendès-France, 69676 Bron CEDEX
UJM Lyon3	Laboratoire de climatologie, risques, environnement (LCRE)	18, rue Chevreul, 69 362 Lyon CEDEX 07

ANNEXE C**LISTE NOMINATIVE DU PERSONNEL**

NOM	PRENOM	Grade ou titre	Établissement	Équipe / Laboratoire (unité)
Barraud	Sylvie	MCF	Université Lyon 1	LGCIE - équipe Emissions et transferts des polluants d'origines urbaine et industrielle
Bertrand-Krajewski	Jean-Luc	PR	INSA	
Buffière	Pierre	PR	INSA	
Cherqui	Frédéric	MCF	Université Lyon 1	
Chocat	Bernard	PR	INSA	
Desjardin-Blanc	Valérie	MCF	INSA	
Dujet	Catherine	MCF	INSA	
Germain	Patrick	PR	INSA	
Gourdon	Rémy	PR	INSA	
Le Gauffre	Pascal	MCF	INSA	
Lipeme Kouyi	Gislain	MCF	INSA	
Mehu	Jacques	PAST	INSA	
Naltchayan	Serge	TR	INSAValor	LGCIE - équipe Emissions et transferts des polluants d'origines urbaine et industrielle
Babaud	Dominique	TR	INSA	
Dumond	Nathalie	IR	INSA	
Vacherie	Stéphane	TECH	INSA	
Marmonier	Pierre	PR	Université Lyon 1 - CNRS	E3S/ LEHNA
Malard	Florian	CR	Université Lyon 1 - CNRS	E3S/ LEHNA
Mermillod-Blondin	Florian	CR	Université Lyon 1 - CNRS	E3S/ LEHNA
Hervant	Frederic	MCF	Université Lyon 1 - CNRS	E3S/ LEHNA
Martin	Dominique	AI	Université Lyon 1 - CNRS	E3S/ LEHNA
Volatier	Laurence	CR	ENTPE - UMR-CNRS	IPE/ LEHNA -UMR-CNRS
Angulo	Rafaël	CR	ENTPE - UMR-CNRS	CNRS LTHE détaché à l'IPE/ LEHNA - CNRS
Bedell	Jean-Philippe	CR	ENTPE - UMR-CNRS	IPE/ LEHNA -UMR-CNRS
Perrodin	Yves	DR	ENTPE - UMR-CNRS	IPE/ LEHNA -UMR-CNRS
Winiarski	Thierry	DR	ENTPE - UMR-CNRS	IPE/ LEHNA -UMR-CNRS
Delolme	Cécile	IDTPE- Chercheur	ENTPE - UMR-CNRS	IPE/ LEHNA -UMR-CNRS
Durrieu	Claude	CR	ENTPE - UMR-CNRS	IPE/ LEHNA -UMR-CNRS
Lassabatere	Laurent	ITPE- Chercheur	ENTPE - UMR-CNRS	IPE/ LEHNA -UMR-CNRS
Danjean	Marc	TECH	ENTPE - UMR-CNRS	IPE/ LEHNA -UMR-CNRS
Bastide	Thérèse	TECH	ENTPE - UMR-CNRS	IPE/ LEHNA -UMR-CNRS

LGCIE

E3S /
LEHNAIPE /
LEHNA

Cournoyer	Benoit	DR	CNRS	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement
Nazaret	Sylvie	CR	CNRS	
Richard	Yves	PR	VetAgro Sup	
Blaha	Didier	MCF	UCB Lyon 1	
Boiron	Patrick	PR	UCB Lyon 1	
Dijoux-Franca	Marie-Geneviève	PR	UCB Lyon 1	
Favre-Bonté	Sabine	MCF	UCB Lyon 1	
Rodriguez -Nava	Véronica	MCF	UCB Lyon 1	
Borges	Evelyne	T	VetAgro Sup	Equipe Bactéries Pathogènes Opportunistes et Environnement
Brothier	Elisabeth	IE	CNRS	
Couble	Andrée	IE	UCB Lyon 1	
Dabour	Nicole	IE	UCB Lyon 1	
Marjolet	Laurence	AI	VetAgro Sup	
Maurin	Françoise	T	VetAgro Sup	
Monnez	Claire	AI	CNRS	
Mounié-Robert	Delphine	AT	UCB Lyon 1	
Tilly	Bruno		VetAgro Sup	

Comby	Jacques		Université Lyon 3	UMR 5600 - Centre de recherche en géographie physique et aménagement
-------	---------	--	-------------------	--

Doppler	Delphine	MCF	UCBL Lyon1	LMFA UMR5509 / équipe Fluides Complexes et Transferts
Lance	Michel	PR	UCBL Lyon1	
Mignot	Emmanuel	MCF	INSA de Lyon	
Perkins	Richard	PR	Ecole Centrale de Lyon	
Rivière	Nicolas	PR	INSA de Lyon	

Toussaint	Jean-Yves	Pr	INSA	Ingénierie Techniques Urbanisations Sociétés (ITUS) / Environnement Ville Société (UMR 5600)
Vareilles	Sophie	MCF	INSA	

Bessueille	François	CR	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Chaix	Carole	CR	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Jaffrezic-Renault	Nicole	DR	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Namour	Philippe	IR	Cemagref détaché à l'Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Bordes	Claire	CR	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Erachid	Abdelhamide	PR	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Faure	René	PR	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Herbretreau	Bernard	PR	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Lanteri	Pierre	PR	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Léonard	Didier	PR	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Sigaud	Monique	MCF	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Farre	Carole	IE	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Gauvit	Yves	IE	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)
Lagarde	Florence	IE	Université Lyon 1 / CNRS	Laboratoire des Sciences Analytiques (LSA)

LEM - BPOE

LCRE

LMFA

ITU S

LSA

Schmitt	Laurent	MCF	Université Lyon 2	Institut de Recherche Géographique (IRG)
Gartner	Vincent	technicien	Université Lyon 2	Institut de Recherche Géographique (IRG)

IRGE

Lang	Michel	IDTPE	CEMAGREF	UR HH
Lafont	Michel	DR	CEMAGREF	UR MALY
Braud	Isabelle	DR	CEMAGREF	UR HH
Garric	Jeanne	DR	CEMAGREF	UR MALY
Coquery	Marina	DR	CEMAGREF	UR MALY
Babut	Marc	IPEF	CEMAGREF	UR MALY
Boistard	Pascal	ICPEF	CEMAGREF	UR MALY
Molle	Pascal	IR	CEMAGREF	UR MALY
Breil	Pascal	CR	CEMAGREF	UR HH
Faure	Jean-Baptiste	CR	CEMAGREF	UR HH
Datry	Thibault	CR	CEMAGREF	UR MALY
Branger	Flora	IPEF	CEMAGREF	UR HH
Paquier	André	ICPEF	CEMAGREF	UR HH
Choubert	Jean-Marc	IAE	CEMAGREF	UR MALY
Leblois	Etienne	ICPEF	CEMAGREF	UR HH
Le Coz	Jérôme	IPEF	CEMAGREF	UR HH
Poulard	Christine	IAE	CEMAGREF	UR HH
Pesce	Stéphane	CR	CEMAGREF	UR MALY
Lagouy	Mickaël	TR	CEMAGREF	UR HH
Fournier	Thierry	AI	CEMAGREF	UR HH
Motte	Bernard	TR	CEMAGREF	UR MALY
Thollet	Fabien	AI	CEMAGREF	UR HH
Dramais	Guillaume	AI	CEMAGREF	UR HH
Volat	Bernadette	AI	CEMAGREF	UR MALY
Gahou	Josiane	AI	CEMAGREF	UR MALY
Gorini	Dominique	AI	CEMAGREF/ONEMA	UR MALY
Sanejouand	Hélène	AI	CEMAGREF	UR MALY
Rosy	Christophe	TR	CEMAGREF	UR MALY
Dherret	Lysiane	AI	CEMAGREF	UR MALY
Coudret	Jérôme	TR	CEMAGREF	UR MALY
Grisot	Ghislaine	AI	CEMAGREF	UR MALY

Cemagref

Siméon	Yves	DR	BRGM	BRGM SGR/RHA
Le Bel	Laurent	DR	BRGM	BRGM
Thierry	Pierre	Ingénieur	BRGM	BRGM Service RSC
Negrel	Philippe	Ingénieur	BRGM	BRGM Service EAU
Roy	Stéphane	Ingénieur	BRGM	BRGM Service EPI
Levillon	François	Technicien	BRGM	BRGM SGR/RHA
Brenot	Agnès	Ingénieur	BRGM	BRGM SGR/RHA
Orofino	Stéphane	Ingénieur	BRGM	BRGM SGR/RHA
Clozel	Blandine	Ingénieur	BRGM	BRGM SGR/RHA
Chartier	Romain	Ingénieur	BRGM	BRGM SGR/RHA

BRGM

ANNEXE D

DÉCISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

VetAgro Sup

Vu la convention portant création de la fédération d'équipes de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014.

Fait à LYON, le 16 décembre 2010

En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon

Alain STORCK



Le Président de l'Université

Jean Moulin Lyon 3

Hugues FULCHIRON

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1

Lionel COLLET

Le Directeur de l'ENTPE

Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL

Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,

Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF

Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM

Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2

André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup

Stéphane MARTINOT

ANNEXE D

DÉCISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

VetAgro Sup

Vu la convention portant création de la fédération d'équipes de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014.

Fait à LYON, le 16 décembre 2010

En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon

Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1

Lionel COLLET

Le Président de l'Université

Jean Moulin Lyon 3

Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE

Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL

Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,

Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF

Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM

Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2

André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup

Stéphane MARTINOT



ANNEXE D

DÉCISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

VetAgro Sup

Vu la convention portant création de la fédération d'équipes de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014.

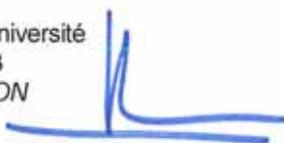
Fait à LYON, le 16 décembre 2010

En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON



Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

ANNEXE D

DÉCISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

VetAgro Sup

Vu la convention portant création de la fédération d'équipes de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014.

Fait à LYON, le 16 décembre 2010

En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

ANNEXE D

DÉCISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
Le Cemagref
L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)
L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)
L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)
L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)
L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)
L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)
VetAgro Sup

Vu la convention portant création de la fédération d'équipes de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014.

Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT


Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

ANNEXE D

DÉCISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

VetAgro Sup

Vu la convention portant création de la fédération d'équipes de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014.

Fait à LYON, le 16 décembre 2010

En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

ANNEXE D

DÉCISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
Le Cemagref
L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)
L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)
L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)
L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)
L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)
L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)
VetAgro Sup

Vu la convention portant création de la fédération d'équipes de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014.

Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT



ANNEXE D

DÉCISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Le Cemagref

L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)

L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)

L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)

L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)

L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)

VetAgro Sup

Vu la convention portant création de la fédération d'équipes de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014.

Fait à LYON, le 16 décembre 2010

En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT


BRGM
Direction de la Recherche
3 avenue Claude Guillemin
BP 36009
45060 ORLÉANS cedex 2
FRANCE

ANNEXE D

DÉCISION DE NOMINATION DU DIRECTEUR

Les organismes partenaires :

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
Le Cemagref
L'Ecole Centrale de Lyon (ECL)
L'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)
L'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)
L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)
L'Université lumière Lyon 2 (ULyon2)
L'Université Jean Moulin Lyon 3 (UJM)
VetAgro Sup

Vu la convention portant création de la fédération d'équipes de recherche OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine) et de ses avenants,

DECIDENT

ARTICLE 1

Conformément à l'article 7 de la convention de création de l'OTHU, que Madame Sylvie BARRAUD est nommée Directeur de la fédération d'équipes de recherche OTHU pour une période de quatre ans, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014.

Fait à LYON, le 16 décembre 2010
En dix exemplaires originaux

Le Directeur de l'INSA de Lyon
Alain STORCK

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
Lionel COLLET

Le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
Hugues FULCHIRON

Le Directeur de l'ENTPE
Jean-Baptiste LESORT

Le Directeur de l'ECL
Patrick BOURGIN

Le Directeur Régional,
Directeur du Groupement de Lyon du CEMAGREF
Yves CONFESSON

Le Directeur de la Recherche du BRGM
Catherine TRUFFERT

Le Président de l'Université Lumière Lyon 2
André TIRAN

Le Directeur Général de VetAgro Sup
Stéphane MARTINOT

